

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 JUILLET 2008

L'an deux mil huit, le 18 juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 8 juillet 2008.

Etaient présents : Perrine FORZY, Patricia LEROUX, Francis LORIOT,
Serge MOREL, Danièle LEMETAIS, Alexandre QUILLET,
Anne SIGWALT, Bruno TAUNIN, Guillaume VOELTZEL

Absents excusés : Patrick DEBONNE, Benoît MORELLET

Secrétaire de séance : Serge MOREL

Membres en exercice : 11

En introduction, Perrine Forzy remercie chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal qui ont participé au marquage au sol des jeux dans la cour de récréation et tous ceux qui ont organisé dans le cadre du Comité des Fêtes la soirée très réussie du 13 au 14 juillet.

Après lecture du précédent procès-verbal, l'ordre du jour a été étudié comme suit :

1. Proposition du SIVOS de Vesly pour l'accès aux services de cantine et de halte garderie :

- Vu le faible nombre de jeunes enfants sur la Commune : une entrée en classe maternelle en 2007 et zéro en 2008,
- Vu le nombre décroissant d'enfants scolarisés sur l'ensemble du SIVOS d'année en année : 133, 127, 109, 104, 94, 86, 78, 90, 80, 78 ; et 68 attendus en 2008,
- Vu que ce faible effectif implique un retour aux classes à 3 niveaux,
- Vu qu'il semble regrettable qu'un enseignant isolé sur un site soit privé d'échanges avec des collègues,
- Pour des motifs de sécurité liés à ce même isolement de l'enseignant,

Après en avoir délibéré, les Conseillers adhèrent à l'idée d'un pôle primaire à Vesly et de deux petits pôles maternels, l'un aux Thilliers et l'autre à Noyers. Aussi, les membres du Conseil Municipal demandent unanimement que la réflexion pour un rapprochement avec le SIVOS de Vesly se poursuive activement.

- Avec le souci d'offrir aux jeunes familles un service actuel malgré le coût social estimé à 5 500 € par an,
- Pour éviter d'avoir à payer les frais de scolarité aux communes qui accueillent actuellement 10 enfants de Gamaches au motif que le SIVOS ne propose pas de service de cantine, soit entre 3 300 à 6 500 € par an,
- Dans la perspective d'un regroupement futur de notre SIVOS avec celui de Vesly,

Les Conseillers accueillent favorablement la proposition d'utiliser dès la rentrée prochaine les services de cantine et de garderie du SIVOS de Vesly et cela malgré que le temps de déjeuner à la cantine de Vesly leur semble un peu court tant que les classes seront dispersées.

➤ Vu que le SIVOS de Vesly ne dispose que d'une trentaine de places libres pour la cantine, La Commune procédera à une enquête auprès des familles afin d'avoir une idée des places nécessaires.

2. Convention pour l'Assistance Technique des Services de l'Etat

Madame le Maire propose à l'assemblée la signature d'une convention pour l'Assistance Technique

fournie par les services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.
Par cette convention les services de l'Etat (DDE) s'engagent aux missions suivantes :

- a. L'assistance à la gestion de la voirie et de la circulation
- b. Le conseil sur la faisabilité des projets d'aménagement et d'habitat ainsi que sur les procédures et les démarches à suivre pour le réaliser.

La rémunération pour l'assistance est de 87.43 € (85.61 € en 2007) pour l'année.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise Madame le Maire à signer la convention d'ATESAT pour l'année 2008.

3. Demande de Trait d'union pour l'accueil dans la maison des Associations d'ateliers d'initiation informatique pour les séniors :

Madame le Maire présente le projet aux conseillers : Ces ateliers, organisés par Trait d'Union pour les seniors du canton d'Etrépagny, auraient lieu le mardi matin, par groupe de 6 personnes. Le matériel a été offert par la caisse locale du Crédit Agricole de Normandie Seine et l'AG2R, le fonctionnement serait pris en charge par le Conseil Général, les cours donnés par un bénévole de l'association AGIR abcd. Le Conseil se déclare unanimement favorable à l'accueil des ateliers.

Rendez-vous sera donné par Mme le Maire le samedi 6 septembre à 9 heures aux associations suivantes, Club des Aînés, Comité des Fêtes, Petites Mains, Gym senior et aux adjoints pour réorganiser les espaces de rangement du matériel des uns et des autres.

4. Appel à projet du Département pour la répartition du produit des amendes de police :

Madame le Maire fait part aux conseillers d'une visite sur le terrain, route de Chauvincourt, avec Mme Théodin, responsable pour le Conseil Général de l'agence routière de Vernon.

Suite à cet entretien, il apparaît, que le diagnostic sécurité fait par la DDE en 1995 est encore d'actualité et qu'il est possible de procéder d'emblée au choix d'un maître d'œuvre pour établir une étude d'aménagements sécuritaires.

Le Conseil charge Madame le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires pour la présentation d'un dossier de demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police pour l'étude d'une « opération de sécurité » le long de la RD116, route de Chauvincourt et impasses des peupliers.

5. Délibération modificative au budget 2008 :

Le Comité des fêtes ayant réglé directement au fournisseur le feu d'artifice, Madame le maire propose d'augmenter d'autant le montant de la subvention accordée au Comité des Fêtes.

A l'unanimité, le Conseil décide de modifier le budget comme suit

Article 61522 Entretien de bâtiment	- 630 €
Article 6574 Subvention de fonctionnement	+ 630 €

6. Questions diverses :

Circulation des poids lourds :

Madame le maire informe les conseillers que la Commune sera traversée par des poids lourds à double sens pendant Juillet et Août du fait de travaux sur la voie qui traverse la sucrerie à Etrépagny.

Une rencontre a eu lieu en Sous Préfecture le 8 juillet sur le sujet de la circulation des poids lourds pendant la campagne de la sucrerie : Etaient présents M. le Sous Préfet, M. Pourbaix directeur de la sucrerie, Mme Théodin, M. Larmanou Conseiller Général, M. Beaufile Conseiller Général, M. Vieren maire de Chauvincourt Provemont, des représentants de la gendarmerie. Dans son exposé, Mme Théodin a précisé que seule Mme le Maire de Gamaches avait écrit pour se plaindre du plan de circulation mis en place l'année précédente à titre expérimental et a proposé de renouveler l'expérience puisqu'aucun riverain ne s'en plaignait.

L'ensemble des Conseillers s'étonnent de cette absence de plainte par le collectif de riverains de la route de Chauvincourt, contrairement à l'engagement unanime qu'ils avaient pris, l'automne dernier, en Maison des Associations.

Mme le Maire fait part au Conseil, qu'appuyée par la gendarmerie, elle a insisté pour dire que la circulation des camions route de Chauvincourt était dangereuse ; M. le Maire de Chauvincourt a insisté pour que les sens uniques de circulation soient limités à la nuit entre 24 heures et 5 heures.

M. Larmanou a insisté pour que Bézu soit dévié la nuit ; M. Beaufils a rappelé l'intérêt économique de la sucrerie ; M. Pourbaix a fait remarqué que le nombre de camions avait diminué de 20 % entre 2006 et 2007 et qu'il diminuerait encore de 20 % pour la prochaine campagne.

Jouets de Noël :

A l'unanimité, les membres présents du Conseil décident de porter de 14 à 12 ans l'âge jusqu'auquel la Commune offrira un jouet de Noël ; comme par le passé, tous les jeunes seront invités à la séance de cinéma et au goûter qui suit.

Danger sur la voie publique :

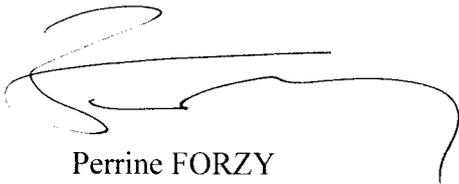
Les conseillers ont remarqué que les tuiles d'un bâtiment appartenant à M.Mme Montchieri Turlure menaçaient de tomber sur la chaussée. Madame le Maire indique savoir que M. et Mme Montchieri s'en inquiètent et cherchent activement une solution.

Divulgateion du compte rendu :

A leur demande, MM. Dutilleux et Lépine recevront le compte rendu du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h30.

Le Maire,



Perrine FORZY